



Saulcy, le 7 octobre 2019

Permis de construire

1.

COMMUNE	Saulcy
MAITRE D'OUVRAGE	Swisscom (Suisse) SA, Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg
AUTEUR DU PROJET	Axians Schweiz AG, Pulverstrasse 8, 3063 Ittigen
OUVRAGE	Modification de la station de base de téléphonie mobile existante
LOCALISATION	n° parcelle(s) 1344 surface(s) 420'450 m ²
rue, lieu-dit	Derrière les Gretches
zone d'affectation (selon le plan de zones)	Agricole ZA
dimensions	longueur largeur hauteur hauteur totale existantes
- principales mâts m m m m <input type="checkbox"/> x
GENRE DE CONSTRUCTION	Existant
- mât	
DEROGATION(S) REQUISE(S)	Article 24 LAT
Lieu de dépôt public des plans et délai d'opposition	Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 2 novembre 2019 au secrétariat communal de Saulcy
	où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.
	Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Vous trouverez une fiche explicative sur le site internet www.saulcy.ch/actualites/ concernant le réseau 5G.





RAPPEL - Ramassage du vieux fer

Une benne sera mise à disposition sur la place en dessus du cimetière, **du lundi 21 octobre à partir de 17 heures au jeudi 24 octobre 2019.**

Nous vous demandons de faire en sorte que les alentours restent propres ; seule la ferraille sera évacuée.



Local des produits du terroir

La société d'embellissement de Saulcy à aménager un petit local derrière l'ancien magasin où il y a la poterie mais à l'arrière.

Vous pourrez y déposer vos productions telles que de la confiture, des biscuits, des sirops, des tricots, des paniers et tout autre petit objet fait main.

Quiconque pourra y aller et acheter ce qu'il veut, que ce soit pour un cadeau ou pour soi.

Les personnes curieuses et intéressées à déposer leurs produits sont conviées le **samedi 26 octobre 2019 à 9h30** devant la poterie pour informations et fonctionnement du local.

Nous comptons sur la bonne volonté de chacun pour un bon fonctionnement de ce local !

Le Conseil communal

